

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Séance du 17 juin 2019

Le 17 juin 2019 à 18h00, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Monsieur Laurent COLOMBANI a été désigné secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Philippe AMY ; Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI ; Patrick ARNOUX ; Sylvia BARTHELEMY ; Patrick BIAVA ; Christine CAPDEVILLE ; Laurent COLOMBANI ; Bernard DESTROST ; Sylvia DERAÏ GIMBERT ; Sylvie FANEGO ; Bruno FOTI ; Danièle GARCIA ; Gérard GAZAY ; Denis GRANDJEAN ; Alain GREGOIRE ; Stéphanie HARKANE ; André JULLIEN ; France LEROY ; Jeannine LEVASSEUR ; Jean-Marie LEONARDIS ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Véronique MIQUELLY ; Pierre MINGAUD ; Geneviève MORFIN ; Léo MOURNAUD ; Patricia PELLEN ; Christiane PETETIN ; Patrick PIN ; Christine PRETOT ; Monique RAVEL ; Raymond ROCCHIA ; Vincent RUSCONI ; Hélène TRIC ; Madeleine VAICBOURDT

Etaient représentés Mesdames et Messieurs :

Pierre COULOMB représenté par Sylvia BARTHELEMY
Rémi MARCENGO représenté par Alain GREGOIRE
Michel LAN représenté par André JULLIEN
Serge PEROTTINO représenté par Gérard GAZAY
Alain ROUSSET représenté par Bruno FOTI
Jocelyne MARCON représentée par Madeleine VAICBOURDT
Maurice CAPEL représenté par Sylvie FANEGO
Hélène LUNETTA représentée par Denis GRANDJEAN
Mohammed SALEM représenté par Léo MOURNAUD
Robert MIECHAMP représenté par Danièle GARCIA
Alain BOUTBOUL représenté par Patrick BIAVA
Danièle GIRAUD représentée par Raymond ROCCHIA
Magali GIOVANNANGELI représentée par Antoine DI CIACCIO
Dominique HONETZY représentée par Monique RAVEL
Muriel HENRY représentée par Christiane PETETIN
Pascal AGOSTINI représenté par Philippe AMY
Sophie ARTARIA-AMARANTINIS représentée par Danielle MENET
Julie GABRIEL représentée par Jeannine LEVASSEUR
Giovanni SCHIPANI représenté par Hélène TRIC

Etaient absents :

Véronique MIQUELLY
Daniel FONTAINE
Joëlle MELIN
Vincent RUSCONI

CT4/170619/2

Sur le rapport de Sylvia BARTHELEMY

Adoption du Compte Administratif relatif à l'exercice 2018 de l'Etat Spécial de Territoire

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2018 pour ce budget de l'Etat Spécial de Territoire.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2005-1661 du 27 décembre 2005 modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales (partie réglementaire) et relatif aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés ;
- L'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés.

Où le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique :

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice 2018 du Compte Administratif de l'Etat Spécial de Territoire, comme suit :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITORIE

SOLDE CREDITEUR : 0,00 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	RESULTATS DE CLOTURE 2018
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20190617-CT4-170619-2-DE
Date de télétransmission : 21/06/2019
Date de réception préfecture : 21/06/2019

Pour un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2018 :

En recettes de	30 689 384,22 euros
Reprise des résultats antérieurs	0,00 euros
En dépenses de	30 689 384,22 euros
Solde	0,00 euros

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié Conforme

La Présidente du Conseil de Territoire

Sylvia BARTHELEMY





Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20190617-CT4-170619-2-DE
Date de télétransmission : 21/06/2019
Date de réception préfecture : 21/06/2019